

Nom de l'école Ecole élémentaire du Vallon Adresse Rue A.Dumas 01250 CEYZERIAT	PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 22/03/24	 académie LYON direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale
--	---	--

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant	
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VUILLAUME				
MEMBRES VOTANTS			Représentant	
NOM	Présent	Excusé		
Directrice de l'école - Président : Mme S.CHABERT	*			
Maire : M FLOCHON				
Conseiller municipal : Mme TRENTSEAUX	*			
D.D.E. N : pas de DDEN sur l'école				
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE				
Annelise COSTECHAREYRE	*			
Maryline JOBAZE		*		
Christelle CLAUS	*			
Marine SAINT-ANDRE	*			
Adèle JEANNERET	*			
Kathleen DE SAEDELER	*			
Réquia CHANEL	*			
Anne TISSOT	*			
Loïc JAILLET	*			
Pascal DRENO		*		
Un des maîtres du RASED :				
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement	
Amélie RENAUD	*		Eva-Marianne COLTICE	
Camille DONGUY	*		Sandra DELRIEU	
Océane CATHERIN		*		
Sandra PRABEL		*		
Lucie RAYMOND	*			
Julie FOREY	*			
Céline CHARTON	*			
Romain DELZOPPO		*		
VOIX CONSULTATIVE				
RASED :				
Médecin scolaire :				
Infirmier(e) scolaire :				
Assistante sociale :				
ATSEM				
Représentant périscolaire :				
Mme Froment pour le Conseil Municipal d'Enfants	*			

Le président, directeur de l'école
Nom : Sandrine CHABERT
Signature


Groupe Scolaire du Vallon
Rue Alexandre Dumas
01250 CEYZERIAT

Le secrétaire,
Nom : CHARTON . C
Signature



Date : vendredi 22 mars 2024

Heure de début : 18H30

Ordre du jour :

1- Fonctionnement de l'école :

☞ point d'information : évolution des effectifs 197 élèves annoncés pour la rentrée 2024/2025 contre 189 pour la rentrée précédente. A ce jour 191 élèves sont inscrits.

☞ question :

Le budget scolaire est identique depuis 2008 : 47,40€ par élève.

Lors du conseil d'école du 17 mars 2023, il avait été indiqué que ce montant serait réévalué lors du vote du budget de 2024. Une augmentation de 10% a été validée.

Année scolaire	Effectifs
2012/2013	221
2013/2014	229
2014/2015 9 classes	231
2015/2016 9 classes	226
2016/2017 9 classes	235
2017/2018 9 classes	216
2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
2019/2020 8 classes	200
2020/2021	195
2021/2022	186
2022/2023	188
2023/2024	191
2024/2025 annoncés	197

Avis du Conseil d'Ecole :

L'équipe enseignante est satisfaite de cette augmentation.

☞ point d'information : sécurité

Les quatre exercices ont eu lieu : exercices incendie le 11/09/23 et intrusion le 25/09/23 (bilans dans le procès-verbal du premier conseil d'école).

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le 4 décembre 2023 sans présence d'observateur extérieur à l'école. La restauration scolaire n'a pas participé à l'exercice. Le risque « incident pipeline » a été choisi et les élèves se sont regroupés au rez-de-chaussée. La mise en sûreté s'est effectuée dans le calme, le comptage a été rapide. Un document sur les différents risques et les conduites à tenir a permis de faire un rappel. Les échanges ont été riches et constructifs.

Aucun adulte n'a la clé de la vanne d'arrivée de gaz. Il faudrait casser la vitre pour pouvoir couper. Personne ne sait où se trouve l'arrivée d'eau.

L'alerte incendie a été déclenché le 16 février. Les enseignants et les élèves n'étaient pas prévenus. Tout le monde a évacué. Les serre-files ont vérifié tous les locaux et fermé les portes. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et rapidement.

Avis du Conseil d'Ecole :

2- Organisation du temps scolaire

Le code de l'éducation prévoit que la semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées. Dans ce cadre, les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de 5h30 maximum par jour et de 3h30 maximum par demi-journée (article D.521-10 du code de l'éducation).

Le code de l'éducation prévoit que le calendrier peut être adapté et qu'un régime dérogatoire peut être accordé sur huit demi-journées.

Les rythmes solaires avaient été arrêtés pour 3 ans : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8H30-12H00 et 14H00-16H30.

Il est nécessaire de voter pour une reconduction ou une modification pour la période 2024-2027 et de renvoyer l'annexe 1B pour l'école.

Bilan de l'organisation de la semaine :

- le passage à 8 demi-journées avait été demandé par la majeure partie des parents (68% favorables, 21% contre et 11% sans avis lors du conseil du 12/01/18). La municipalité y était favorable.

- les horaires (matinée allongée) donnent entière satisfaction. Ils avaient été soumis au vote le 22/01/18.

Le conseil municipal s'est déjà positionné favorablement à une reconduction comme le conseil d'école de l'école maternelle.

☞ point soumis au vote :

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour une reconduction du rythme à l'identique à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 16H30.

3- Suivi des élèves

☞ point d'information :

Des évaluations nationales en début de CP, CE1, CM1 : les évaluations CM1 sont une nouveauté. Ces évaluations en début d'année scolaire permettent une évaluation diagnostique. L'évaluation mi-CP a eu lieu.

Des différenciations sont mises en place en classe : une même compétence travaillée mais avec un niveau de complexité différent, un matériel différent, une longueur de tâche différente, une aide de l'enseignant, d'un tuteur ou d'un outil.

Trois conseils des maîtres sont dédiés au suivi des élèves où des propositions d'aides sont envisagées en équipe :

- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : les moyens sont mutualisés. Les enseignants prennent des élèves de différentes classes en fonction des besoins.

- Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) : un document a été réalisé en équipe. Il se présente sous une forme de livret auquel est joint la grille d'aménagement de l'élève si besoin. C'est un document qui est utilisé de manière pluriannuelle si besoin et qui permet d'améliorer le suivi de l'élève.

- Demande auprès du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en difficulté). L'école dépend de l'antenne de Villereversure. Ce sont les enseignantes spécialisées de Pont d'Ain qui interviennent.

- Un stage de réussite peut être proposé : il y en a eu un en automne et un autre aura lieu aux vacances de printemps.
- Visite de l'infirmière scolaire sur demande et visite de dépistage pour tous les CP en mars.
- Des équipes éducatives peuvent être planifiées pour croiser les regards avec les différents partenaires.

Une fiche de suivi individuelle a été élaborée au sein de l'école. Elle répertorie les différentes aides mises en place.

En fonction des aménagements apportés, différents « plans » peuvent être rédigés : PPRE, PPS, PAP mais également PAI (dans un cadre médical).

Présentation du document « Quel plan pour qui ? » (<http://eduscol.education.fr/cid84599/l-ecole-inclusive.html>)

Cette année il y a 11 PAI (12 l'an passé), 5 PPS (7 l'an passé), 40 PPRE (contre 33 l'an passé) et 0 PAP.

Liaison avec le collège :

Les affectations pour la 6^{ième} ont débuté. Le volet 2 a été remis aux parents aujourd'hui et une note explicative a été envoyée par mail.

Un conseil aura lieu en fin d'année entre les enseignants du primaire et le collège pour le suivi des élèves. Des PPRE passerelle seront élaborés pour les élèves en difficultés.

La visite du collège pour les CM2 est prévue le 27 ou le 28 juin.

Les associations de parents FCPE et PEEP proposent un achat de fournitures groupé.

Liaison avec la maternelle :

Les CE1 font lire des textes aux PS (3 rencontres).

Un conseil GS/CP aura lieu le 25 mars et l'organisation des échanges en fin d'année sera définie.

Le dossier d'inscription pour le CP sera remis aux parents par les enseignants de GS avant les vacances de printemps.

Une réunion pour les parents aura lieu fin juin.

Avis du Conseil d'Ecole :

4- Projets

4.1 – Le conseil d'élèves

Deux délégués par classe ont été élus. Les conseils se déroulent les vendredis. Mme Chanel est accompagnée d'un autre enseignant pour mener le conseil.

L'année a débuté avec un travail sur la lutte contre le harcèlement. Les élèves ont utilisé les livres proposés par Fanny Maréchal. Ils ont préparé des scénettes à partir de BD pour les présenter par groupe de deux dans les classes.

Ils ont visionné des vidéos sur écoles ayant testé les sentinelles, réalisé une trame d'échange lors d'un conflit et créé des affichages. Ils se sont entraînés sous forme de jeux de rôle pour s'approprier le « métier de sentinelle ». Ils ont présenté les situations possibles, le but étant de former aussi les autres élèves souhaitant prendre en charge ce rôle.

Le conseil d'élèves va faire des propositions d'utilisation du « Kit pour les Activités Physiques Quotidiennes » (reçu dans le cadre de la labellisation « Génération 2024 » de l'école) pour le temps des récréations.

4.2 – La BCD :

Elle a été réaménagée en espace de travail. Les livres ont été triés et certains ont été donnés aux élèves.

Des coins ont été aménagés : un coin lecture, un coin ordinateurs réaménagé (connexion internet), un espace de travail. Des achats sont nécessaires pour finaliser (une table ronde et des chaises, un tableau mobile pour environ 900€). Un nouveau nom sera choisi par les élèves en conseil.

Le choix a été fait de ne pas acheter des livres. Une programmation sera faite en lien avec Fanny Maréchal.

4.3 La fête du cout métrage à la médiathèque : des animations ont été proposées par Fanny Maréchal à la médiathèque hier et aujourd'hui. C'est une sélection de films adaptée au cycle. Des productions originales qui sortent de ce que les enfants ont l'habitude de voir.

L'école est labélisée « Génération 2024 ». Cette scolaire 2023/2024 sera sous le signe des jeux olympiques et du sport.

4.4 - Piscine pour les CE2 et CM1

Les séances de piscine débuteront le 26 mars jusqu'au 11 juin. Le financement est réalisé par la CA3B.

La classe de CE2 se rendra à Carré d'eau les mardis matin.

Les CM1 des 3 classes et les CE2 de Mme Chabert se rendront à la piscine les mardis après-midi avec M Dréno et Mme Chabert. Les CE1 de Mme Chabert resteront avec les CM2 pour de l'EPS et feront danse avec Mme Tissot.

Les CM2 seront répartis en 2 groupes. Un groupe fera « flag » avec M Jaillet à Domagne et l'autre groupe danse avec Mme Tissot dans la salle orange. Les groupes ont été réalisés par les enseignants de manière ce que les élèves pratiquent une activité qu'ils n'auraient pas choisie spontanément.

4.5 Le Projet musique et JO

C'est un projet financé par la commune en partenariat avec l'intervenant musical de la Maison de La Musique de la Vallière.

Le projet a débuté le 3 octobre 2023 pour une durée de 28 semaines. 7H00 par semaine assurées intégralement par Thibault Larue : 45 minutes par classe.

Les séances se déroulent à l'école dans la salle orange.

Objectif : permettre aux élèves de se construire une pratique de chant-choral dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire motivant : inventer des sports et écrire les règles (Jeux Foulympiques).

Pour le cycle 2, apprentissage de chants, écriture de 2 chansons (l'une sur les sports fous et l'autre sur la conjugaison des sports), percussions avec des balles et ballons.

Pour le cycle 3, apprentissage de chants, écriture d'une chanson sur les expressions sportives (« boire la tasse, « départ de cheval, arrivée d'âne »...), percussions .

Les restitutions auront lieu **le 18 juin pour le cycle 2 au centre festif le 20 juin pour le cycle 3 dans la salle du Vallon.** Les deux lieux sont réservés depuis le 10 janvier 2024.

4. 6 Le projet arts et JO

C'est un projet financé par le Sou des Ecoles faisant recours à une intervenante Gaëlle Guibourgié, plasticienne. Chaque classe bénéficiera de 3 séances.

Objectifs : découvrir des techniques plastiques nouvelles en utilisant du matériel de récupération. Participer à une exposition (Journandises) et rencontrer un artiste (exposition au Château de la Garde).

Les différents « aspects » des Jo sont abordés : les drapeaux, les médailles, les sports, les spectateurs.

Les productions ont été réalisées avec du matériel de récupération.

Pour les CM1/CM2 : la piscine, les ballons

Pour les CE2 : spectateurs

Pour les CE1 : athlétisme

Pour les CE1/CE2 : drapeaux

Toutes les classes se rendront au château de la Garde (30 avril et 2 mai) pour voir leurs productions exposées ainsi que celles d'autres classes et découvrir les artistes.

4. 7 La semaine des maths et le rallye maths

Participation à la semaine des maths du 11 au 15 mars : résolution d'une énigme par jour pour retrouver la flamme olympique.

Participation au rallye maths pour les classes du CE2 au CM2. La première épreuve a eu lieu en janvier, la seconde épreuve aura lieu la semaine prochaine et la finale en juin.

4. 6 Journée Handisport le 25 et 26 mars

Une animation sous forme d'ateliers sera proposée pour chaque par classe en partenariat avec le Comité Départemental Handisport de l'Ain. Ces animations seront financées par le Sou des Ecoles.

5 ateliers de 45 minutes répartis sur 2 demies-journées : présentation sur le handicap, rugby ou foot fauteuil, torball (cécifoot), boccia (sorte de jeu de boule), parcours déficients visuels.

Le Sou finance les projets de classe à hauteur de 825€. En cette année olympique, le nombre de projets est plus important et une demande budget exceptionnel a été faite.

Pour information, la fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin.

5- Achats, aménagements, travaux

Date		Etat le 10/11/2023	Etat le 22/03/2024
Conseil du 10/11/2023	<ul style="list-style-type: none">- Les ordinateurs des classes 6 et 7 ainsi que celui de la direction sont en fin de vie.- le TNI de M Dréno doit être poussiéreux (étoiles sur l'écran)- robinets thermostatiques des classes 6 et 4 sont cassés- Serait-il possible d'acheter 3 tapis (1 pour l'atelier des classes 1 et 2 ; l'autre pour les toilettes du RDC et un pour la classe 2)- Du film contre le soleil pour les fenêtres trapézoïdales serait nécessaire.L'eau au robinet est toujours tiède (toilettes, salle des maîtres).	<p>Ils seront soumis au budget.</p> <p>Les tapis seront achetés.</p> <p>Le film sera acheté et posé.</p>	<p>2 ordinateurs soumis au budget.</p> <p>Le TNI est réparé</p> <p>Certains robinets ont été changés. Il faut réparer celui des classes 2 et 4.</p> <p>Les tapis sont installés.</p> <p>Le film a été posé. C'est très positif.</p> <p>Le plombier est intervenu.</p>
Conseil du 22/03/2024	Les bandes de vigilance dans la cour ont été changées : 750€		

	<p>-Serait-il possible d'avoir des interrupteurs « automatiques) au dessus des 2 lavabos des toilettes ?</p> <p>- Réorganisation du ménage</p> <p>- achat pour l'espace de travail : une table ronde et 5 chaises, un tableau à roulettes : 900€</p> <p>- 500€ pour des livres</p> <p>- budget par élève : augmentation de 10%</p>		<p>C'est positif que du temps d'entretien soit prévu pendant les petites vacances. Le ménage des ateliers une fois par semaine est un rythme satisfaisant.</p> <p>Soumis au budget.</p> <p>Soumis au budget.</p> <p>Validé</p>
--	--	--	--

Prochain conseil le 7 juin 2024.

Heure de fin : 20H00

